

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2021 – 10 heures 00
 Gymnase Marcel HITZ

La séance est ouverte à 10 heures 00.

Le Conseil Municipal :

-DESIGNE un secrétaire de séance.

-ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 janvier 2021.

-AUTORISE le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre et signer le marché pour la réfection de l'enveloppe extérieure de la salle des fêtes et de ses abords et

DECIDE que le marché de maîtrise d'œuvre comprendra une tranche ferme qui s'arrête à la remise des études d'avant-projet et deux tranches optionnelles (la première intégrant les études projet et l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux, la seconde qui comprendra les études d'exécution, la direction des travaux et l'assistance aux opérations de réception).

-APPROUVE les montants des contributions « eaux pluviales » au 1^{er} janvier 2020 et les révisions des attributions de compensation qui en découlent.

	Contributions 2019	Contributions 2020	Variation 2019/2020
ANGEVILLERS	7 963 €	7 989 €	26 €
BASSE-HAM	17 771 €	17 798 €	27 €
FONTOY	23 949 €	23 949 €	-
HAVANGE	4 690 €	4 690 €	-
ILLANGE	12 206 €	12 206 €	-
KUNTZIG	9 529 €	9 529 €	-
LOMMERANGE	3 841 €	3 841 €	-
MANOM	23 275 €	23 275 €	-
ROCHONVILLERS	2 616 €	2 616 €	-
TERVILLE	44 433 €	44 433 €	-
THIONVILLE	230 930 €	232 033 €	1 103 €
TRESSANGE	23 555 €	23 555 €	-
YUTZ	87 518 €	87 596 €	78 €
TOTAL	492 276 €	493 510 €	1 234 €

-DEMANDE à titre dérogatoire le renouvellement, pour une période de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires à compter de la rentrée 2021 avec une reconduction des horaires actuels (école primaire Jean Monnet (maternelle + élémentaire) : 8h15-11h45/13h40-16h10 (lundi, mardi, jeudi et vendredi), école maternelle de St Louis : 8h10-11h40/13h35-16h05 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)).

-APPROUVE le projet d'initiation aux arts du cirque pour l'école primaire Jean Monnet durant l'année scolaire 2020/2021 d'un montant prévisionnel de 13 680 € pour 152 élèves, représentant un coût de 90 €/élève et

PREND en charge une participation financière correspondant à 2/3 du coût du projet, soit 60 €/élève, représentant un montant prévisionnel de 9 120 €.

-ATTRIBUE une subvention de 730 € au Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Mermoz de Yutz, représentant une quote-part de 10 €/élève pour 73 élèves.

-PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Mixte de Production d'Eau Fensch Lorraine.

-**APPROUVE** les dépenses suivantes qui seront reprises en investissement du budget principal 2021 de la commune :

Chapitre	Compte	Opération	Affectation	Montant € TTC
20	202	434	Révision du PLU	550

Après communication des informations diverses, la séance est levée à 11 heures 20.